



Natura 2000 – Site « Champ du Feu »

GROUPE THEMATIQUE "GESTION DE LA FREQUENTATION" COMPTE RENDU DE LA 2EME REUNION DU 11 MARS 2011 MAIRIE DE BELMONT

Rapporteur de la réunion : Monsieur Guy HAZEMANN, Maire de BELMONT

Personnes présentes :

Elus / collectivités :

M. Guy HAZEMANN, Maire de BELMONT
Mme Claudine BOHY, Adjointe au Maire de BELLEFOSSE
M. Alain THIERY, Adjoint au Maire du HOHWALD

Collectivités : services techniques :

M. Mathieu CASSEL, Conseil Général du Bas-Rhin

Usagers / propriétaires :

Mme Nicole LIGNEL, Conseillère Municipale à BELMONT, Agricultrice retraitée
M. Michel DE LA BARRE, Délégué départemental des sentiers du Club Vosgien
M. Jean-Marie PETITDEMANGE, Comité Départemental du Ski du Bas-Rhin
M. Nicolas KREMPP, Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin
M. Patrick JUNG, Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin
Mme Audrey PASCAL, Trace Verte

Associations / experts :

M. Théo TRAUTMANN, Président du Conservatoire des Sites Alsaciens
M. Raymond SONNEFRAUD, Alsace Nature Bas-Rhin
M. Bruno ULRICH, Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace

Etat / ONF :

M. Yves WERTENBERG, DREAL Alsace
M. Thomas POIRSON, DRJCS Alsace
M. Didier EPP, Agence ONF de Schirmeck

Mme Frédérique DE LA GORCE, opératrice Natura 2000 (ONF)

Excusés ou absent :

Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE, représentée par Mme BOHY,
M. Michel GEWINNER, Maire du HOHWALD, représenté par M. Alain THIERY,
Mme Stéphanie LEIBEL-THEPOT, Conseil Général du Bas-Rhin,
M. Jean-Sébastien LAUMONT, Communauté de Commune de la Haute Bruche,

M. Jean FRIESS, Président d'Alsace Nature Bas-Rhin, représenté par M. Raymond SONNEFRAUD,
M. Néjib AMARA, DDT 67

Diffusion du compte-rendu : à l'ensemble des membres du COPIL.

M. HAZEMANN accueille les participants à la Mairie de Belmont.

1/ Ordre du jour

- Rappel sur les avis émis par les membres du COPIL concernant la fréquentation
- Perspectives concernant les mesures qui pourraient être proposées et mises en œuvre sur le site dans le cadre du DOCOB : élaboration du plan d'action

2/ Avis et suggestions exprimés concernant la gestion de la fréquentation

- Assurer, voire augmenter la protection du site
- Maintenir les activités touristiques sur le site
- Assurer la protection des zones humides et proscrire tout drainage
 - Entretien des clôtures destinées à préserver ces zones
- Canaliser et limiter les impacts des activités de loisirs sur le site
 - Canaliser les activités existantes
 - Ne pas créer de nouvelles infrastructures d'accueil sur le site
 - Engager une réflexion sur le plan de circulation du site
- Sensibiliser le public à l'aide de moyens de communication n'encourageant pas la pénétration des secteurs les plus sensibles
 - Reportage vidéo
 - Plaque, information intégrée aux documents à vocation touristique
 - Éviter le développement de nouveaux panneaux et sentiers
- Renforcer la surveillance du site
- Problèmes de conflits d'usage
 - Activité agricole et fréquentation touristique (barrières ouvertes, pâturage des chevaux dans les pâturages loués...)
 - Faune sauvage et activités nocturnes
- Développer les activités touristiques hivernales et estivales
 - Activités estivales : randonnée, cyclotourisme, VTT, activités de pleine nature (= découverte du biotope, babyfoot géant, paintball), randonnée équestre, ski sur herbe, parapente, etc...
 - Activités hivernales : randonnée à pied et à raquette, ski, enneigement artificiel, éclairage nocturne, chien de traîneau, luge, etc...
 - Compétition : ski, Tour de France,...

- Réhabiliter la Tour du Champ du Feu pour accueillir le public
- Améliorer la concertation sur le site
 - Prévoir au moins une réunion annuelle entre les gestionnaires et les usagers

3/ Discussion

F. DE LA GORCE distribue le tableau des objectifs hiérarchisés, mis à jour (voir en annexe).

Les modes de canalisation du publics identifiés par el groupe de travail sont :

- les pistes et les sentiers,
- les points d'attractivité,
- l'accompagnement par des animateur associatifs ou professionnels.

En revanche, certaines activités comme la raquette, échappent à tout contrôle

Le Comité départemental de ski a effectué des comptages afin de caractériser la fréquentation sur le site durant la période hivernale (saison 2009-2010). Le document est joint en annexe.

La fréquentation estivale est beaucoup moins importante et concerne un public moins "consommateur".

M. WERTENBERG suggère que la cartographie des activités soit séparée en deux cartographies saisonnières (une pour l'été, une pour l'hiver).

M. TRAUTMANN propose que les points d'attraction soient valorisés afin de détourner la masse du public des zones les plus sensibles (fonction apotropaïque).

Ces point sont :

- la Tour du Champ du Feu qu'il conviendrait de réhabiliter, quitte à avoir un pic de fréquentation temporaire au moment de son inauguration,
- l'Oeuvre Pontoreau qui est de toute façon présente et ne peut a priori pas être déplacée,
- à terme, le Chalet du Département.

M. CASSEL indique que la communication sur les points d'attraction pourra être assurée par le Conseil Général.

M. ULRICH souhaite que des précautions soient prises pour accompagner pédagogiquement le pic de fréquentation qu'une telle communication est susceptible de générer, même si ce phénomène est temporaire.

M. KREMPP souligne que, si de l'information est diffusée sur la tourbière, cela aura pour effet d'attirer le public sur ce site sensible.

M. TRAUTMANN pense qu'il faut limiter les informations diffusées concernant la tourbière. Il ne faut surtout pas prévoir d'installation de type caillebotis permettant sa visite. D'autres expériences (See d'Urbès) ont montré les limites de ce type d'installation en terme de protection des milieux fragiles.

M. EPP rappelle la position de l'ONF gestionnaire qui est de ne plus autoriser le développement d'infrastructures nouvelles dans la RBD.

M. TRAUTMANN demande qu'il en soit de même pour l'utilisation de la neige artificielle. Celle-ci étant plus dense que la neige naturelle (cristaux non étoilés) a un impact plus marqué sur la végétation.

M. KREMPP rappelle que la neige naturelle, une fois compactée, atteint les mêmes densités que la neige artificielle. Par ailleurs, il signale que le compactage par les phénomènes de gel-dégel sont naturels.

M. ULRICH souligne néanmoins l'accentuation probable du phénomène pour ce qui concerne la neige artificielle.

M. WERTENBERG suggère d'inscrire les points d'appels dans le DOCOB, comme constituant des éléments favorables à la préservation des secteurs les plus sensibles : Tour du Champ du Feu, Chalet du Département, Oeuvre Pontoreau,...

Par ailleurs, au niveau de la communication, il convient de replacer le Champ du Feu dans un contexte plus large vis-à-vis du public, en donnant au public, un aperçu sur les autres pôles d'attraction du massif vosgien, afin de mieux répartir la fréquentation.

M. EPP suggère qu'une analyse de la signalétique en place sur le site du Champ du Feu soit réalisée afin d'homogénéiser et réduire le nombre de panneaux d'information.

M. CASSEL précise que beaucoup d'informations pourront être rassemblées au niveau du chalet du département qui sera détruit puis reconstruit à partir de 2012.

M. HAZEMANN s'interroge sur la possibilité de clôturer la tourbière, notamment pour des raisons de sécurité.

La question de la surveillance insuffisante sur le site est également soulevée par plusieurs participants. La mise en place de brigades équestres pourrait présenter un intérêt à la fois en terme de surveillance mais aussi de sensibilisation.

M. CASSEL informe que le Conseil Général prévoit l'installation d'un sentier pédagogique sur le site. Cependant les modalités restent encore à préciser (localisation, supports utilisés).

Mme DE LA GORCE propose que le DOCOB puisse donner le cadrage des futurs outils de communication.

M. EPP récapitule les effets non souhaités de ces outils :

- pas d'effet d'érosion sur les zones sensibles,
- pas d'effet d'attraction du public sur les zones sensibles,

Il est également souhaitable que l'information diffusée sur le site soit coordonnée et maîtrisée (revoir la signalétique, ne pas mettre trop en avant la tourbière).

Devant le succès remporté par la navette du Conseil Général, Mme DE LA GORCE propose également que les actions permettant de favoriser la desserte collective soient inscrites dans le DOCOB.

4/ Conclusion : propositions d'actions

En matière de gestion de la fréquentation, le DOCOB pourrait donc :

- inscrire les points d'appels, comme constituant des éléments favorables à la préservation des secteurs les plus sensibles : Tour du Champ du Feu, Chalet du Département, Oeuvre Pontoreau,...

- donner un cadrage aux futurs outils de communication, afin d'éviter :
 - l'érosion sur les zones sensibles,
 - l'attraction du public sur les zones sensibles,
- prévoir une révision de la signalétique existante : homogénéisation, réduction,...
- promouvoir les actions permettant de favoriser la desserte collective,
- promouvoir les actions permettant d'améliorer la surveillance du site,
- proposer la rédaction d'une charte de bonnes pratiques destinée aux professionnels et aux usagers concernés par les activités sportives et de loisirs sur le site.

6/ Calendrier des prochaines réunions et composition des groupes de travail

Compte tenu des disponibilités de chacun, le calendrier des réunions de groupes thématiques est modifiés de la façon suivante :

Dates	Horaires	Lieux	Gestion de la fréquentation	Gestion des habitats ouverts	Gestion des habitats forestiers
14/01/2011	9h-12h	Mairie de Belmont	X		
11/02/2011	9h-12h	Mairie du Hohwald			X
18/02/2011	9h-12h	Sous préfecture de Molsheim		X	
11/03/2011	9h-12h	Mairie de Belmont	X		
01/04/2011	9h-12h	Sous-préfecture de Molsheim		X	
15/04/2011	9h-12h	Sur le terrain			X

La composition des groupes thématiques est rappelée en annexe.

Frédérique DE LA GORCE

Direction Territoriale de l'ONF Alsace, Direction Forêt
 Cité Administrative - 14, rue du Maréchal Juin - 67 084 Strasbourg cedex
Tél. : 03.88.76.82.61 (ligne directe) / 03.88.76.76.47 (standard)
Fax : 03.88.76.81.49
Adresse électronique : frederique.de-la-gorce@onf.fr

ANNEXE : Composition des groupes thématiques :

Collège	Gestion de la fréquentation		Gestion des habitats ouverts		Gestion des habitats forestiers	
Elus : rapporteur	Guy HAZEMANN	Maire de Belmont	Mme MOREL	Maire de Bellefosse	M. GEWINNER	Maire du Hohwald
Elus	Alice MOREL	Maire de Bellefosse	M. GEWINNER	Maire du Hohwald	M. HAZEMANN	Maire de Belmont
Elus	Michel GEWINNER	Maire du Hohwald	M. HAZEMANN	Maire de Belmont	Mme MOREL	Maire de Bellefosse
Services techniques des collectivités	Mme LEIBEL-THEPOT	CG67	Denis SCHWAB	CG67	D. SCHWAB	CG67
Services techniques des collectivités	JS. LAUMONT	Com Com Haute Bruche	JS. LAUMONT	Com Com Haute Bruche		
Suppléant	M. CASSEL	CG67	M. CASSEL	CG67	M. CASSEL	CG67
	Mme Anne-Catherine OSTERTAG	Office du Tourisme de Schirmeck				
Usagers / propriétaires	Michel DE LA BARRE	Club Vosgien	M. ROCHEL	Agriculteur	M. JUNG	Fédération chasse 67
Usagers / propriétaires	Nicole LIGNEL	Agricultrice	M. OSSWALD	Chambre d'Agriculture	Nicolas DEGERMANN	Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin
Usagers / propriétaires	Nicolas DEGERMANN	Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin	Nicolas DEGERMANN	Comité Départemental de Ski du Bas-Rhin	Dominique BOCQUILLON	Parc Alsace Aventure
Usagers / propriétaires	Patrick JUNG	Fédé chasse 67	Christophe AMOROS	STVP	Christophe AMOROS	STVP
Suppléant	Philippe OSSWALD	Chambre d'Agriculture	Dominique KELLER	Acteurs et commerçants du Champ du Feu	Stéphane ASael	CRPF
Suppléant	J.-B. CLEVENOT	Trace Verte			Dominique KELLER	Acteurs et commerçants du Champ du Feu
Suppléant	Christophe AMOROS	STVP				
Suppléant	Dominique KELLER	Acteurs et commerçants du Champ du Feu				
Experts / Asso PN	Jean FRIESS	Alsace Nature	François LABOLLE	Expert flore	Jean FRIESS	Alsace Nature
Experts / Asso PN	Théo TRAUTMANN	CSA	Julien LOUVIOT	Fédé pêche et milieux aquatiques	Théo TRAUTMANN	CSA
Experts / Asso PN	Bruno ULRICH	GEPMA	Jean FRIESS	Alsace Nature	Bruno ULRICH	GEPMA
Experts / Asso PN			Théo TRAUTMANN	CSA		
Suppléant	Raymond SONNEFRAUD	Alsace Nature	Raymond SONNEFRAUD	Alsace Nature	Raymond SONNEFRAUD	Alsace Nature
Services Etat / ONF	Yves WERTENBERG	DREAL	Y. WERTENBERG	DREAL	Y. WERTENBERG	DREAL
Services Etat / ONF	Thomas POIRSON	DRJS	Philippe HEY	DDT	Jacques WENTZ	DDT
Services Etat / ONF	Didier EPP	ONF	Patrick HUTT	ONF	Patrick HUTT	ONF
Services Etat / ONF	Nejib AMARA	DDT 67			Didier EPP	ONF
TOTAL	16 personnes		16 personnes		16 personnes	

